

Conditions Générales de Vente (CGV) – Prestations de formation

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités et conditions applicables aux prestations de formation dispensées par DM FORMATION, micro-entreprise immatriculée au RCS de Mulhouse sous le numéro 894 424 811 00020, dont le siège est situé 11 rue du Pigeon, 68100 Mulhouse. DM FORMATION est enregistrée en tant qu'organisme de formation sous le numéro 44680356868 auprès du préfet de région.

2. Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les formations proposées par DM FORMATION, qu'elles soient dispensées en présentiel, en distanciel (visioconférence, e-learning), ou en format hybride, et quel que soit le statut du client (entreprise, salarié, indépendant ou particulier).

3. Inscription et contractualisation

Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. L'inscription est considérée comme définitive à réception du devis signé ou de la convention de formation dûment complétée et signée par le client.

4. Tarifs et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros, nets de taxe (TVA non applicable – article 293 B du CGI, micro-entreprise). Le règlement peut s'effectuer par :

- Virement bancaire
- Chèque
- Carte bancaire (le cas échéant)

Sauf mention contraire, le paiement est exigible à 30 jours à compter de la date de facturation. Un acompte de [préciser %] % peut être demandé à la commande.

5. Prise en charge par un OPCO

En cas de demande de prise en charge par un opérateur de compétences (OPCO), il appartient au client de réaliser les démarches en amont de la formation. En cas de refus ou de prise en charge partielle, le client reste redevable de l'intégralité ou du solde du coût de la formation.

6. Conditions d'annulation et de report

Toute annulation doit être faite par écrit (courriel ou courrier). Les frais suivants peuvent s'appliquer :

- Plus de 15 jours avant le début de la formation : aucun frais
- Entre 15 et 7 jours : 50 % du montant dû
- Moins de 7 jours : 100 % du montant dû

En cas d'absence non justifiée, la totalité de la formation est facturée. DM FORMATION se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session si les conditions ne sont pas réunies (nombre insuffisant de participants, indisponibilité formateur, cas de force majeure). Une solution de remplacement sera alors proposée sans surcoût.

7. Obligations du client

Le client s'engage à transmettre toutes les informations utiles à la bonne organisation de la formation. Le participant devra respecter les consignes communiquées et le règlement intérieur de DM FORMATION.

8. Propriété intellectuelle

Les contenus et supports pédagogiques remis lors des formations sont la propriété exclusive de DM FORMATION. Toute reproduction, diffusion ou réutilisation est strictement interdite sans autorisation écrite préalable.

9. Données personnelles

Les données personnelles recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion administrative, pédagogique ou commerciale. Conformément au RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, sur simple demande par email à [ajouter adresse email de contact].

10. Responsabilité

DM FORMATION s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la qualité des formations. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de mauvaise application des compétences transmises ou en cas de force majeure.

11. Litiges – Droit applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents de Mulhouse.

Règlement Intérieur – DM FORMATION

1. Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables aux participants aux formations organisées par DM FORMATION.

2. Champ d'application

Il s'applique à tous les participants, quel que soit leur statut, dès lors qu'ils suivent une formation dispensée par DM FORMATION, en présentiel ou à distance.

3. Règles de comportement

Les participants doivent adopter un comportement respectueux envers les formateurs et les autres stagiaires. Tout comportement agressif, irrespectueux ou discriminatoire pourra entraîner l'exclusion de la formation.

4. Horaires et assiduité

Les participants sont tenus de respecter les horaires de formation. Tout retard ou absence doit être signalé dans les meilleurs délais. Une feuille d'émargement sera signée chaque jour ou chaque demi-journée.

5. Utilisation du matériel

Le matériel pédagogique mis à disposition doit être utilisé dans le respect des consignes données. Toute dégradation pourra entraîner une facturation ou une exclusion.

6. Sanctions

Tout manquement aux règles établies pourra donner lieu à des sanctions : avertissement, exclusion temporaire ou définitive, en fonction de la gravité des faits. Le stagiaire sera informé par écrit.

7. Entrée en vigueur

Le présent règlement est applicable à compter du 1er janvier 2025. Il est remis à chaque participant en début de formation et disponible sur demande.